

# Etats financiers

# 2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

FONDATION DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES

1 quai de Tourville  
44000 NANTES  
Tél. 02 28 08 10 32

APE : 8899B  
Siret : 52979181600026

Solis Nantes 

Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes  
Membre du réseau Absoluce

3, rue Edouard Nignon  
44300 NANTES

Tél. 02.51.13.22.13  
[www.solis.fr](http://www.solis.fr)



 **Sommaire**

<b>1. Comptes annuels</b>	<b>1</b>
Attestation d'Expert Comptable	3
Bilan	4
Compte de résultat	5
Comptes de résultat par origine et destination	7
Compte emplois ressources	9
<b>2. Annexe</b>	<b>11</b>
Annexe	12



# **Etats financiers**

**2019**

**Période du 01/01/2019 au 31/12/2019**

Comptes annuels



**Attestation d'Expert Comptable****COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE  
COMPTABLE**


Conformément à la mission qui nous a été confiée par Catherine de Charette, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la FONDATION DE L'UNIVERSITÉ DE NANTES relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du Bilan : 1 558 814 euros
- Total des ressources : 1 757 564 euros
- Résultat net : 0 euros

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Nantes  
Le 17/01/2020



Stéphane de Guerny  
Expert-Comptable

## Bilan

ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS DEPRECIATIONS	NET AU 31 DECEMBRE 2019	NET AU 31 DECEMBRE 2018
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>864</b>	<b>666</b>	<b>198</b>	<b>371</b>
Concessions, brevets et droits assimilés	864	666	198	371
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>6 925</b>	<b>1 740</b>	<b>5 185</b>	<b>4 972</b>
Autres immobilisations corporelles	6 925	1 740	5 185	4 972
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>7 789</b>	<b>2 406</b>	<b>5 383</b>	<b>5 343</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>	<b>117 720</b>		<b>117 720</b>	<b>37 932</b>
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>1 435 711</b>		<b>1 435 711</b>	<b>1 283 965</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 553 431</b>		<b>1 553 431</b>	<b>1 321 897</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 561 220</b>	<b>2 406</b>	<b>1 558 814</b>	<b>1 327 239</b>

PASSIF	NET AU 31 DECEMBRE 2019	NET AU 31 DECEMBRE 2018
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		260 110
Report à nouveaux		-148 680
Excédent ou déficit de l'exercice		-60 431
<b>Sous-total situation nette</b>	<b>0</b>	<b>50 999</b>
Fonds propres consommables	19 908	
<b>TOTAL 1</b>	<b>19 908</b>	<b>50 999</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds dédiés des Fondations sous égide	96 500	0
Fonds dédiés	1 392 745	1 239 229
<b>TOTAL 2</b>	<b>1 489 245</b>	<b>1 239 229</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour charges	929	379
<b>TOTAL 3</b>	<b>929</b>	<b>379</b>
<b>DETTES</b>		
Dettes fournisseurs	8 269	4 700
Dettes fiscales et sociales	40 464	31 932
<b>TOTAL 4</b>	<b>48 732</b>	<b>36 632</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 558 814</b>	<b>1 327 239</b>



## Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	NET AU 31 DECEMBRE 2019	NET AU 31 DECEMBRE 2018 PROFORMA	NET AU 31 DECEMBRE 2018
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>1 156 714</b>	<b>1 006 965</b>	<b>946 534</b>
Concours publics et subventions d'exploitation	150 000	50 000	50 000
Versements des donateurs ou consommations de la dotation consommable	331 091	185 431	125 000
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels			
Mécénats	675 623	771 534	771 534
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</b>	<b>1 096</b>	<b>2 990</b>	<b>2 990</b>
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	<b>596 485</b>	<b>299 395</b>	<b>299 395</b>
<b>Autres produits</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL 1</b>	<b>1 754 296</b>	<b>1 309 352</b>	<b>1 248 920</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Autres achats non stockés et charges externes	203 238	133 560	133 560
Aides financières	366 848	165 710	165 710
Impôts et taxes	7 395	868	868
Salaires et Traitements	235 476	168 734	168 734
Charges sociales	95 881	70 381	70 381
Amortissements et provisions	1 435	1 201	1 201
Report en fonds dédiés	846 502	772 860	772 860
Autres charges	5	17	17
<b>TOTAL 2</b>	<b>1 756 780</b>	<b>1 313 331</b>	<b>1 313 331</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-2 484</b>	<b>-3 979</b>	<b>-64 410</b>
Produits financiers	3 268	3 782	3 782
Charges financières	0	0	0
<b>2. RESULTAT FINANCIER</b>	<b>3 268</b>	<b>3 782</b>	<b>3 782</b>
Produits exceptionnels	0	1 326	1 326
Charges exceptionnelles	0	221	221
<b>3. RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>0</b>	<b>1 105</b>	<b>1 105</b>
Impôts sur les bénéfices	784	908	908
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-60 431</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature	45 326		
Prestations en nature	158 958	50 000	50 000
Bénévolat			
<b>Total</b>	<b>204 284</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens	45 326		
Prestations en nature	158 958	50 000	50 000
Personnel bénévole			
<b>Total</b>	<b>204 284</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>



## Comptes de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	31 DECEMBRE 2019		31 DECEMBRE 2018 PROFORMA		31 DECEMBRE 2018	
	TOTAL	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	TOTAL	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	TOTAL	DONT GENEROSITE DU PUBLIC
<b>A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION</b>						
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>						
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>675 623</b>	<b>675 623</b>	<b>771 534</b>	<b>771 534</b>	<b>771 534</b>	<b>771 534</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie						
1.2 Dons, legs et mécénat	675 623	675 623	771 534	771 534	771 534	771 534
- Dans manuels						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Mécénat	675 623	675 623	771 534	771 534	771 534	771 534
1.3 Autres produits liés à la générosité du public						
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>335 456</b>	<b>0</b>	<b>193 531</b>	<b>0</b>	<b>133 099</b>	<b>0</b>
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises						
2.3 Contributions financières sans contrepartie	331 091		185 431		125 000	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	4 365		8 099		8 099	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>150 000</b>	<b>0</b>	<b>50 000</b>	<b>0</b>	<b>50 000</b>	<b>0</b>
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>596 485</b>	<b>587 985</b>	<b>299 395</b>	<b>299 395</b>	<b>299 395</b>	<b>299 395</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 757 564</b>	<b>1 263 608</b>	<b>1 314 460</b>	<b>1 070 929</b>	<b>1 254 029</b>	<b>1 070 929</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>614 836</b>	<b>567 106</b>	<b>326 976</b>	<b>298 069</b>	<b>326 976</b>	<b>298 069</b>
1.1 Réalisées en France	614 836	567 106	326 976	298 069	326 976	298 069
- Actions réalisées par l'organisme	247 987	200 257	326 976	298 069	326 976	298 069
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	366 848	366 848				
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	0	0	0	0
- Actions réalisées par l'organisme						
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France						
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>220 015</b>	<b>0</b>	<b>147 239</b>	<b>0</b>	<b>147 239</b>	<b>0</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	188 143		97 239		97 239	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	31 872		50 000		50 000	
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>73 992</b>	<b>0</b>	<b>65 277</b>	<b>0</b>	<b>65 277</b>	<b>0</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>1 435</b>	<b>0</b>	<b>1 201</b>	<b>0</b>	<b>1 201</b>	<b>0</b>
<b>5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES</b>	<b>784</b>	<b>0</b>	<b>908</b>	<b>0</b>	<b>908</b>	<b>0</b>
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>846 502</b>	<b>696 502</b>	<b>772 860</b>	<b>772 860</b>	<b>772 860</b>	<b>772 860</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 757 564</b>	<b>1 263 608</b>	<b>1 314 460</b>	<b>1 070 929</b>	<b>1 314 460</b>	<b>1 070 929</b>
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0	0	0	-60 431	0

## Comptes de résultat par origine et destination

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31 DECEMBRE 2019		31 DECEMBRE 2018		31 DECEMBRE 2018	
	TOTAL	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	TOTAL	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	TOTAL	DONT GENEROSITE DU PUBLIC
<b>A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION</b>						
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>						
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>204 284</b>	<b>204 284</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Bénévolat						
Prestations en nature	158 958	158 958	50 000	50 000	50 000	50 000
Dons en nature	45 326	45 326		0		0
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>						
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>	<b>204 284</b>	<b>204 284</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>204 284</b>	<b>204 284</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
Réalisées en France	204 284	204 284	50 000	50 000	50 000	50 000
Réalisées à l'étranger						
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>						
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>204 284</b>	<b>204 284</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>

## Compte emplois ressources

COMPTÉ DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION		EMPLOIS DE L'EXERCICE		RESSOURCES DE L'EXERCICE	
		2019	2018	2019	2018
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		<b>567 105,79</b>	<b>298 069,44</b>	<b>675 622,54</b>	<b>771 534,00</b>
1.1. Réalisées en France		567 105,79	298 069,44		
- Actions réalisées directement		200 257,32	298 069,44		
- Versements à d'autres organismes agissant en France		366 848,47	-		
1.2. Réalisées à l'étranger		-	-	675 622,54	771 534,00
- Actions réalisées directement					
- Versements à organisme central ou d'autres organismes					
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>-</b>	<b>-</b>		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public					
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés					
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>-</b>	<b>-</b>		
<b>I. TOTAL DES EMPLOIS INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>		<b>567 105,79</b>	<b>298 069,44</b>	<b>675 622,54</b>	<b>771 534,00</b>
<b>II. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>		<b>-</b>	<b>-</b>		
<b>III. REPORT EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE</b>		<b>696 502,01</b>	<b>772 859,79</b>	<b>587 985,26</b>	<b>299 395,23</b>
<b>IV. EXCEDENT DE L'EXERCICE</b>		<b>-</b>	<b>-</b>		
<b>V. TOTAL GENERAL</b>		<b>1 263 607,80</b>	<b>1 070 929,23</b>	<b>1 263 607,80</b>	<b>1 070 929,23</b>
<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)</b>					
(+ Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public					
(- Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice					
<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)</b>					
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>204 284</b>	<b>50 000</b>	<b>204 284</b>	<b>50 000</b>
Missions sociales		204 284	50 000		
Réalises en France		204 284	50 000		
Réalises à l'étranger					
Contributions volontaires de recherche de fonds					
Contributions volontaires de fonctionnement					
<b>TOTAL DES EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>204 284</b>	<b>50 000</b>	<b>204 284</b>	<b>50 000</b>
<b>FONDS DEBIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		<b>1 239 229,15</b>	<b>765 764,59</b>	<b>1 239 229,15</b>	<b>765 764,59</b>
DEBUT D'EXERCICE					
(-) Utilisation		587 985,26	299 395,23		
(+) Report		696 502,01	772 859,79		
<b>FONDS DEBIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>1 347 745,90</b>	<b>1 239 229,15</b>	<b>1 347 745,90</b>	<b>1 239 229,15</b>



# **Etats financiers**

**2019**

**Période du 01/01/2019 au 31/12/2019**

Annexe

## Annexe

### PREAMBULE

La Fondation de l'Université de Nantes a été créée, à la suite du vote du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes d'octobre 2010, par publication de l'autorisation du Recteur de l'Académie de Nantes le 13 janvier 2011.

Envisagée comme un outil unique au service de l'Université de Nantes, la Fondation possède un champ d'actions très large axé sur deux missions essentielles :

- . Renforcer la visibilité, les moyens et équipements des Composantes et Laboratoires en privilégiant des projets innovants et pluridisciplinaires ;
- . Financer, soutenir et promouvoir la vie sociale, sportive et culturelle de l'Université.

La Fondation accompagne le développement de l'Université de Nantes en favorisant son rapprochement avec les entreprises, les milieux associatifs et culturels, en renforçant le lien avec ses anciens étudiants et personnels et en participant à son rayonnement local, national mais également international.

La Fondation était cependant arrivée à un tournant en 2014 et le temps était venu de faire un choix de développement fort, en statuant sur son périmètre métropolitain, et en se donnant les moyens de professionnaliser l'organisation pour répondre à des objectifs de rayonnement beaucoup plus ambitieux.

2014 a ainsi été l'année du diagnostic et du choix de l'Université de Nantes de soutenir sa Fondation et l'accompagner pour assurer sa viabilité et son développement.

Cette dynamique amorcée en interne comme en externe se renforce d'années en années par un positionnement stratégique ambitieux porté par une Fondation restructurée.

À travers ses actions, la Fondation porte les valeurs de l'Université de Nantes, articulées autour de grandes thématiques tels que l'université connectée, les nouvelles pratiques expérimentales, les nouvelles chaires de recherche innovantes, la vie étudiante, ainsi que le rayonnement international.

2017 est l'année de l'ouverture de la Fondation à un nouveau membre fondateur. En effet, soucieux de soutenir les activités de la Fondation sur le territoire et de favoriser le développement de la Fondation de manière structurellement durable, NANTES MÉTROPOLE est intégrée comme nouveau membre fondateur de la Fondation dans la catégorie des autres fondateurs.

En 2019, la Région des Pays de la Loire rejoint l'Université de Nantes et Nantes Métropole en intégrant la Fondation comme nouveau membre fondateur dans la catégorie des autres fondateurs.

La Fondation partenariale a pour objet de contribuer directement ou indirectement au développement et à la promotion de l'Université de Nantes, de ses composantes et laboratoires. Elle est au service de l'accompagnement et de la "transformation" de l'Université de Nantes et promeut son image de marque. Elle anime et fait croître une communauté de donateurs et grands mécènes partenaires qui partagent les valeurs de l'Université de Nantes, de ses composantes et laboratoires.

La Fondation a ainsi pour missions de soutenir, valoriser, financer et promouvoir :

- . L'innovation, la recherche et l'enseignement (notamment dans le cadre de chaires),
- . Le développement de partenariats ou de coopérations en France et à l'international,
- . La formation des étudiants et l'amélioration de leur qualité de vie (sociale, sportive et culturelle) et d'accueil,
- . L'entrepreneuriat au sein de la communauté universitaire,
- . Les diplômés issus de l'Université de Nantes, notamment en créant et animant le réseau des amis et anciens de l'Université de Nantes,
- . L'image de marque et le rayonnement de l'Université de Nantes,
- . Les méthodes pédagogiques et la diffusion des savoirs,
- . Le patrimoine scientifique, technique, culturel et/ou immobilier de l'Université de Nantes,
- . La culture scientifique et/ou technique de l'Université de Nantes.



## Annexe

La Fondation a également vocation, conformément aux dispositions de l'article L.719-13 du code de l'éducation à recevoir, en vue de la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif se rattachant à ses missions, l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources, sans que soit créée à cet effet une personne morale nouvelle. Cette affectation peut être dénommée Fondation.

### CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE :

A la suite de l'application du règlement ANC 2018-06, il a été procédé à un changement de méthode comptable relative à la comptabilisation des dotations consommables tel que présenté dans la note de l'annexe « 4.5-Tableau de variation des fonds propres » et plus particulièrement sur la colonne « Impact du changement de méthode comptable ».

L'application du règlement ANC 2018-06 conduit la Fondation à adopté les principes suivants :

- La comptabilisation sur les comptes 2019 de la consommation annuelle de la dotation consommable entraîne la constitution d'un produit de 31 091 euros porté sur la ligne « Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable » du compte de résultat.
- La comptabilisation des dotations consommables octroyées à la Fondation sur la ligne Fonds propres consommables.
- Le report à nouveau débiteur d'une valeur de 148 680 euros, à l'issue de la décision d'affectation du résultat 2018, correspondant au cumul des consommations de la dotation consommable des exercices passés, a été porté en diminution des « Fonds propres consommables ».

Afin de permettre une comparabilité des états financiers de l'exercice 2019 avec ceux de l'exercice 2018, il est présenté l'impact de cette correction sur le compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2018 via la présentation d'un compte de résultat pro-forma.

Les impacts sur le bilan sont portés dans la note de l'annexe « 4.5-Tableau de variation des fonds propres ».

## Annexe

### 1-FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POSTS-CLOTURE

#### 1.1.- Soutien aux besoins de fonctionnement de la Fondation

L'Université de Nantes a octroyé à la Fondation une contribution financière de 100 000 € propre à l'exercice 2019 en vue de soutenir les besoins de fonctionnement de la Fondation.

Cette contribution est exclusivement affectée aux dépenses de fonctionnement de la Fondation.

#### 1.2.- Mise à disposition de matériel au profit du projet Ecole de Chirurgie

Il a été conclu au cours de l'exercice 2018 une convention de mise à disposition gracieuse de matériels et équipement au profit de l'École de Chirurgie et de Pratiques Interventionnelles de Nantes.

Ce prêt est consenti pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 2 ans.

Le donateur apportera également les moyens nécessaires au bon usage et à l'entretien de ces matériels et équipements, à savoir :

- La formation des utilisateurs et transmission des modes opératoires ;
- La vérification réglementaire ;
- L'entretien préventif et curatif ;
- La réparation ou le remplacement des composants défectueux ;
- L'assurance des matériels et équipements ;
- Le démontage et la reprise des matériels et équipements à l'issue de ce prêt.

Les matériels et équipements mis à disposition ont été évalués à 750 000 €.

Aussi, tenant compte d'une durée d'utilisation de 5 ans, il a été constitué une contribution volontaire annuelle, au titre de l'exercice 2019, de 150 000 €.

#### 1.3.- La création de la fondation Régionale du bénévolat en Pays de la Loire

Il a été conclu, au cours de l'exercice 2019, une convention d'abri régissant les relations entre la Fondation Régionale du bénévolat en Pays de la Loire (fondation abritée) et la Fondation de l'Université de Nantes (fondation abritante).

#### 1.4.- Contributions en biens

La Fondation a bénéficié sur l'exercice d'un don en nature d'une valeur de 44 615 €.

Ce don en nature a été remis au laboratoire de Gemmologie de l'Université de Nantes à des fins scientifiques.

## Annexe

### 2-DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Les comptes sont établis en euros ; ils couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.

### 3-REGLES ET METHODES COMPTABLES

#### 3.1-Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2019 sont établis conformément au règlement ANC n° 2018-06.

En application de la loi n°91-772 du 7 août 1991 portant sur les organismes faisant appel à la générosité publique, la Fondation a établi un Compte d'Emploi Ressources (CER) qui fait partie intégrante de l'Annexe aux comptes annuels. Les méthodes d'élaboration et de présentation du CER ont été établies en mettant en œuvre les dispositions du règlement ANC n°2018-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Le principe de continuité d'exploitation s'appuie sur un budget de fonctionnement 2020 excédentaire de 19 500 € tenant compte des hypothèses suivantes :

- 325 000 € de contributions des fondateurs ;  
Il est précisé qu'à la date d'arrêté des comptes, le montant des contributions fondateur contractualisées au titre de l'exercice 2020 s'établit à 200 000 euros.
- 96 000 € de frais de gestion pour un objectif de dons collectés de 1 000 000 €.  
Il est précisé qu'à la date d'arrêté des comptes, le montant des dons contractualisés au titre de l'exercice 2020 s'établit à 384 400 euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

#### 3.2-Principes comptables portant sur des opérations spécifiques

##### **Fonds propres consommables :**

Les dotations consommables des fondations et des fonds de dotation sont comptabilisées dans une rubrique spécifique des fonds propres.

La consommation de la dotation consommable d'un exercice correspond à l'excédent de charges sur les produits de l'exercice.

Il est inscrit en compte de résultat des états financiers la consommation de la dotation consommable annuelle.

##### **Subventions :**

Les subventions correspondent aux sommes versées par l'état ou une collectivité publique qui ne rémunèrent pas un service qui leur est directement rendu.

##### **Dons affectés et non affectés :**

Les dons affectés ou non affectés à des projets sont comptabilisés en recettes l'année de leur versement ou l'année de promesse de versement dans le cadre de convention pluriannuelle. Il se peut en effet que le versement effectif intervienne en début d'exercice suivant.

## Annexe

### Fonds dédiés :

Lorsque des dons ou des subventions sont affectés par les donateurs ou les financeurs à des projets précisément désignés, la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « report en fonds dédiés », afin de constater l'engagement pris par la fondation de poursuivre la réalisation desdites volontés, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « Fonds dédiés ».

Une fondation abritante enregistre des « fonds dédiés spécifiques aux fondations abritées » (dans la présentation des comptes) lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation spécifique de la part de donateurs et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice ou pour le suivi de subventions publiques affectées à des projets.

### Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties sur leur durée réelle d'utilisation suivant le mode linéaire. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Logiciels : 1 an
- Matériel informatique : 3 ans

### Règles de comptabilisation des charges relatives à la convention cadre conclue avec l'université de Nantes :

La présente convention, conclue en 2016, a pour objet de déterminer les modalités de versements à l'Université par la Fondation des fonds collectés par cette dernière et dédiés au soutien de projets réalisés par l'Université.

Une à plusieurs fois par an, l'Université de Nantes formule un appel de fonds auprès de la fondation.

Ces appels de fonds sont soumis au vote du Conseil d'Administration de la Fondation, valant acceptation.

Dès l'acceptation, l'Université saisit une recette et la Fondation procède au versement de la somme arrêtée auprès de l'Agent Comptable de l'Université, et ainsi à l'inscription de la charge totale acceptée dans ses comptes.

Au titre de l'exercice 2019, il a été décidé par le Conseil d'Administration, sur présentation d'appel de fonds de l'Université de Nantes, des (le) reversement(s) suivant(s) :

-147 874,89 €, par décision du CA du 5 mars 2019.

-194 318,89 €, par décision du CA du 22 octobre 2019.

### Les contributions volontaires en nature :

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

## Annexe

Les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées si les deux conditions suivantes sont remplies :

- La nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité ;
- La Fondation est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Les contributions volontaires sont estimées sur la base des évaluations déclarées par les donateurs.

### 4-AUTRES INFORMATIONS

#### 4.1-Effectifs

L'effectif moyen de la fondation au cours de l'exercice s'établit à 5 (dont 2 cadres).

#### 4.2-Rémunérations

La loi de 2006 sur le volontariat associatif prévoit, concernant les associations et fondations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'État ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 €, la publication chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

Cette disposition revenant à communiquer une information individualisée. Cette information, par dérogation, n'est pas indiquée dans les présents comptes.

#### 4.3-Honoraires

Les honoraires du Commissaire aux Comptes au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à 5 770 € TTC.

#### 4.4-Engagements hors bilan

Engagements des fondateurs en Euros	2020	2021	2022	2023	Total
Engagement du Fondateur Région Pays de Loire	75 000	75 000	75 000		225 000
Engagement du Fondateur Nantes Métropole	75 000				75 000
Engagement du Fondateur Université de Nantes	50 000	50 000			100 000
<b>Total</b>	<b>200 000</b>	<b>125 000</b>	<b>75 000</b>	<b>0</b>	<b>400 000</b>

Engagements reçus sur projets en Euros	2020	2021	2022	2023	Total
Chaire Maritime	162 400	162 400	162 400	100 000	587 200
Chaire Gestion de Patrimoine	75 000	75 000	15 000		165 000
Fonds dynamique du dons au travail	50 000	50 000	50 000	12 500	162 500
ODYSÉ'YEU	25 000	25 000			50 000
Projet Territoires intelligents	20 000	20 000			40 000
Projet PEEC 2030	10 000	10 000			20 000
Projet Pratique de la socio-esthétique en milieu hospitalier	17 000				17 000
Projet EDUDERM	10 000				10 000
Chaire UNESCO - Pratique philosophie avec les enfants	10 000				10 000
ÇATED Santé 2018	3 000				3 000
Chaire Télécom & Réseau	2 000				2 000
<b>Total</b>	<b>384 400</b>	<b>342 400</b>	<b>227 400</b>	<b>112 500</b>	<b>1 066 700</b>

Les engagements de versement ne sont pas comptabilisés.

## Annexe

Les engagements ci-dessus concernent la Fondation abritante. Ceux relatifs à la fondation abritée sont mentionnés en note 7.2. de la présente annexe.

### Engagement retraite :

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 929 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- Année de calcul : 2019
- Taux d'actualisation : 1.56 %
- Méthode de calcul : Rétrospective Prorata-Temporis
- Convention collective : Indemnité légale (décret n° 2017-1398 du 25 septembre 2017)
- Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
- Table de mortalité : TG 05

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :

- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle)
  - 65 ans pour la catégorie : Autres cadres
  - 65 ans pour la catégorie : Employés administratifs
- Progression de salaires
  - 2% Dégressif pour la catégorie : Autres cadres
  - 2% Dégressif pour la catégorie : Employés administratifs
- Taux de rotation
  - 5 % dégressif jusqu'à 50 ans pour la catégorie : Autres cadres
  - 5 % dégressif jusqu'à 50 ans pour la catégorie : Employés administratifs
- Taux de charges sociales patronales
  - 40 % pour la catégorie : Autres cadres
  - 30 % pour la catégorie : Employés administratifs

## Annexe

### 4.5-Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	31/12/2018	Impact du changement de méthode comptable	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	260 110	-260 110	0				0
Fonds propres avec droit de reprise			0				0
Ecart de réévaluation			0				0
Réserves			0				0
Report à nouveau	-148 680	148 680	0				0
Excédent ou déficit de l'exercice	-60 431	60 431	0				0
Fonds propres consommables			0				0
<b>Situation nette</b>	<b>50 999</b>	<b>-50 999</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Fonds propres consommables		50 999	50 999			-31 091	19 908
Subventions d'investissement			0				0
Provisions réglementées			0				0
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>50 999</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-31 091</b>	<b>19 908</b>

## Annexe

## 4.6-Tableau de suivi des fonds dédiés

En Euros	Montant initial cumulé	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts	A la clôture de l'exercice	
				Montant global	Dont remboursements		Fonds restant à engager en fin d'exercice	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Chaire Finance, Banque Populaire - Caisse d'épargne	552 350	12 494	2 350	0	0		14 844	0
Chaire Génie Civil Ecoconstruction	320 870	12 451	0	0	0	-12 451	0	0
Projet Kinetomic-combination of morphokinetic analysis & secretomic	276 000	115 720	54 500	69 215	0		101 005	0
Chaire Maritime	274 800	103 408	162 400	86 268	0		179 540	0
Chaire Télécommunication & Réseaux	236 000	171 644	7 000	22 705	0		155 939	0
Chaire Gestion du Patrimoine	190 000	104 001	75 000	9 885	0		169 116	0
Projet EduDerm	185 000	90 000	60 000	20 838	0		129 162	0
Chaire çATED	166 825	7 956	0	7 956	0		0	0
Projet Amélioration de la VMAF	119 800	110 216	0	39 320	0		70 896	0
Projet porté par le Laboratoire d'Economie et de Management de Nantes Atlantique	105 000	61 734	0	2 595	0		59 140	0
Projet QoC Assessment for mobil viewing scenarios	102 881	37 892	0	37 891	0		1	0
Projet çATED 2 - Troubles cognitifs & perte d'autonomie	100 800	37 425	0	11 842	0		25 583	0
Projet d'étude de la différenciation lymphocitaire B chez les patients de sclérose en plaques	99 000	60 360	36 000	56 129	0		40 231	0
Thèse Biostatistique Laboratoire SPHERE	97 450	89 654	0	30 404	0		59 250	0
Projet Bouygues Master Génie Civil	95 000	5 629	20 000	9 200	0		16 429	0
Projet Soins esthétiques en milieu hospitalier et/ou carcéral	94 500	6 078	0	0	0	-6 078	0	0
Projet Traitement du neuroblastome	69 910	5 143	14 500	1 450	0		18 193	0
Projet 3DWEST	60 000	37 773	0	12 574	0		25 199	0
ETUDE SUR LE SURENDETTEMENT	60 000	0	60 000	6 000	0		54 000	0
Chaire UNESCO - Ressources Éducatives Libres (REL)	58 308	36 800	18 308	36 283	0		18 825	0
FACEBOOK MESURE QUALITE VIDEO	54 308	0	54 308	5 431	0		48 878	0
Fonds "MPN et MPN-EuroNet"	52 018	1 534	2 000	3 840	0		-306	0
Fonds libres	35 668	13 707	4 900	7 493	0	12 451	23 565	0
Fonds Innovation sociale	48 000	16 410	0	15 000	0		1 410	0
Projet OdyséeYeu	40 390	3 750	35 350	24 939	0		14 161	0
Fonds Thérapie Génique	40 165	12 291	2 150	2 566	0		11 875	0
Fonds dynamique du don au travail	38 500	0	38 500	3 850	0		34 650	0
Projet Pratique de la socio-esthétique en milieu hospitalier	35 000	17 020	16 500	18 780	0	6 078	20 818	0
Projet d'Expérimentation du BIM en exploitation à l'Université de Nantes	30 000	18 400	10 000	800	0		27 600	0
Projet Santé du dirigeant	30 000	15 600	0	12 000	0		3 600	0
çATED SANTE 2018	27 000	0	27 000	2 700	0		24 300	0
Chaire UNESCO : l'université s'engage dans la formation des enseignants par le numérique	22 270	5 867	13 850	5 578	0		14 139	0
Fonds Solidarité Internationale des étudiants	17 232	74	11 257	7 055	0		4 276	0
Fonds Médecine du futur : Big Data en santé	10 664	8 738	0	679	0		8 059	0
Projet Ecole de Chirurgie	10 000	8 754	0	0	0		8 754	0
Fonds cancers pédiatrique	5 546	4 072	1 120	110	0		5 082	0
Marche concert "Un lien pour guérir"	5 444	2 985	0	2 985	0		0	0
Projet Innovation pédagogique Médecins Généticiens	2 000	1 565	0	0	0		1 565	0
Fonds CAPHI - Centre Atlantique de Philosophie	1 500	1 380	0	0	0		1 380	0
RÉAM - EQUIPE MIHAR	409	0	409	41	0		368	0
CONCOURS IGEM	340	0	340	34	0		306	0
Projet MOOC Paroles de FLE	305	280	0	0	0		280	0
Projet solidaire pour les yeux des diabétiques...	300	276	0	0	0		276	0
Projet Médecine régénérative : soutenez les solutions thérapeutiques de demain	100	92	50	4	0		138	0
PATRIMOINE 2.UN	100	0	100	8	0		92	0
Fonds Art, Science, Culture et Patrimoine	60	55	0	0	0		55	0
L'océan ressource essentielle	50	0	50	5	0		45	0
Restauration amphis de droit	30	0	30	3	0		27	0
<b>Total</b>	<b>3 771 894</b>	<b>1 239 229</b>	<b>727 973</b>	<b>574 456</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 392 746</b>	<b>0</b>



## Annexe

### 5-PRINCIPES, REGLES ET METHODES D'ETABLISSEMENT DU CER

#### 5.1-Principes généraux d'établissement du CER

A l'exception des informations précisant les ressources reportées liées à la générosité du public non dédiées non utilisées, les informations figurant dans le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 correspondent strictement aux informations relevant de la générosité du public figurant dans le compte de résultat par origine et destination.

Le compte d'emploi ressources englobe l'ensemble des ressources et des emplois. Il fait apparaître, d'une part, les emplois (présentés par destination) et, d'autres parts, les ressources (inscrites par nature) sans compensation possible entre les deux.

La Fondation de l'Université de Nantes a lancé une nouvelle campagne de collecte intitulée Patrimoine 2.UN, afin de mettre en lumière le patrimoine remarquable de l'Université. Cette campagne vise notamment à contribuer à la réhabilitation de 4 bâtiments emblématiques de l'Université de Nantes.

#### 5.2-Méthode de passage des comptes annuels au CER

La ventilation des dépenses de la Fondation dans le compte d'emploi s'effectue grâce à la tenue d'une comptabilité analytique organisée pour suivre de façon détaillée les différents postes de dépenses par projet et les ressources qui leur sont affectées.

L'objectif qui prévaut est le respect de l'affectation des dons par les donateurs.

Sous la rubrique missions sociales, figurent les dépenses relatives aux projets portés par la fondation.

La Fondation de projets de l'Université de Nantes a pour objet de renforcer la visibilité, les moyens et équipement des composantes et laboratoires. Elle privilégie à ce titre les actions et projets pluridisciplinaires.

La répartition des charges de personnel et de mise à disposition de personnel est déterminée en fonction des temps consacrés par chacun aux missions sociales, à la recherche de fonds et au fonctionnement de la Fondation.

Les charges d'honoraires d'expertise comptable et de commissariat aux comptes sont affectées en frais de fonctionnement.

## Annexe

## 6-COMMENTAIRES SUR LES EMPLOIS

Le passage des charges du compte de résultat aux emplois du CER peut se synthétiser comme suit :

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES		REALISEES EN FRANCE		REALISEES A L'ETRANGER		FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		FRAIS DE FONCTIONNEMENT	DOTATIONS AUX PROVISIONS	IMPOTS SUR LES BENEFICES	REPORT EN FONDS DEBILES	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	REALISEES EN FRANCE		REALISEES A L'ETRANGER		FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS								
	par l'organisme	à d'autres organismes	par l'organisme	à d'autres organismes	Autres ressources	Généralité du public							
Achats de marchandises	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Variation de stock	139 760	0	0	0	20 800	0	42 683	0	0	0	0	0	203 243
Autres achats et charges externes	0	0	0	0	366 848	0	0	0	0	0	0	0	366 848
Aides financières	108 227	0	0	0	0	0	31 310	199 215	0	0	0	0	338 752
Impôts, taxes et versement assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Salaires et traitements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges sociales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dotations aux amortissements et dépréciations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dotations aux provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	1 435	0	0	0	1 435
Dotations aux provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Report en fonds dédiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	840 424	840 424
Autres charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Participations des salariés aux résultats	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	0	0	0	0	0	0	0	0	0	784	0	0	784
<b>TOTAL</b>	<b>247 987</b>	<b>366 848</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>366 848</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>220 015</b>	<b>73 992</b>	<b>1 435</b>	<b>784</b>	<b>840 424</b>	<b>1 751 486</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES		FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		FRAIS DE FONCTIONNEMENT		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	REALISEES EN FRANCE		REALISEES A L'ETRANGER		FRAIS DE FONCTIONNEMENT		
	FRANCE	à d'autres organismes	à d'autres organismes	à d'autres organismes			
Secours en nature	45 326	0	0	0	0	0	0
Mises à disposition gratuites de biens	158 958	0	0	0	0	0	45 326
Prestations de services	0	0	0	0	0	0	158 958
Personnel bénévole	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>204 284</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>204 284</b>

Les dépenses de salaires et traitements sont réparties entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et le frais de fonctionnement, sur la base d'une répartition des temps de travail du personnel de la Fondation à chacun des postes précités.

Cette répartition fait l'objet d'une approbation par le Bureau de la Fondation de l'Université de Nantes.

## Annexe

### 7-FONDATIONS ABRITEES

Les statuts de la Fondation de l'Université de Nantes lui confèrent la capacité de fondation abritante, ce qui lui permet la constitution de fondations abritées au nom de donateurs (personnes physiques et/ou morales) ou de testateurs. Sans personnalité juridique propre, ces fondations abritées, bénéficient de l'affectation de biens, droits ou ressources.

La Fondation compte une Fondation abritée, créée en 2019. Elle ne fait pas appel à la générosité du public.

#### 7.1- Tableau de suivi des fonds dédiés

En Euros	Montant initial cumulé	Fonds à engager au début de l'exercice	Reports	Utilisation en cours de		Transferts	A la clôture de l'exercice	
				Montant global	Dont remboursements		Fonds restant à engager en fin d'exercice	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Fondation Régionale du bénévolat	100 000	0	100 000	3 500	0	0	96 500	0
<b>Total</b>	<b>100 000</b>	<b>0</b>	<b>100 000</b>	<b>3 500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>96 500</b>	<b>0</b>

#### 7.2- Engagements hors bilan

Engagements reçus en Euros	2020	2021	2022	2023	Total
Fondation Régionale du bénévolat en Pays de la Loire	100 000	100 000			200 000
<b>Total</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>200 000</b>

#### 7.3- Ventilation du résultat de l'exercice

Ventilation du résultat en €	2019	2018 PROFORMA*	2018
Fondation abritante	0	0	-60 431
Fondations abritées	0	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-60 431</b>

\* Confère note Changement de méthodes comptables

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	864			864
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>864</b>			<b>864</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 000	926		6 925
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>6 000</b>	<b>926</b>		<b>6 925</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>6 864</b>	<b>926</b>		<b>7 789</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	493	173		666
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>493</b>	<b>173</b>		<b>666</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 028	712		1 740
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 028</b>	<b>712</b>		<b>1 740</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 521</b>	<b>885</b>		<b>2 406</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 117 720 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	117 720	117 720	
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>117 720</b>	<b>117 720</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Divers produits à recevoir	105 000
<b>Total</b>	<b>105 000</b>

## Notes sur le bilan

## Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	379	550			929
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>379</b>	<b>550</b>			<b>929</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		550			
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 48 732 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 269	8 269		
Dettes fiscales et sociales	40 464	40 464		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>48 732</b>	<b>48 732</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	5 500
Dettes provis. pr congés à payer	10 370
Charges sociales s/congés à payer	5 382
Etat - Charges à payer	7 395
<b>Total</b>	<b>28 647</b>



## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<b>Total</b>			